



COMMUNE MUNICIPALE CORTEBERT

Rapport préliminaire au budget 2019

Établi selon le MCH2

(en application de l'article 29 de l'ordonnance de Direction sur la gestion financière des communes [ODGFCo; RSB 170.511])

Novembre 2018

Table des matières

0	Synthèse	4
1	Principes relatifs à la présentation des comptes selon le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2)	4
1.1	Généralités	4
1.2	Amortissements	4
1.2.1	Patrimoine administratif existant (art. T2-4, al. 1 OCo)	4
1.2.2	Patrimoine administratif : cas particuliers (art. T2-4, al. 2 OCo)	5
1.2.3	Nouveau patrimoine administratif	5
1.2.4	Amortissements supplémentaires (art. 84 OCo)	5
1.3	Compte des investissements / limite d'inscription à l'actif	5
2	Commentaires	5
2.1	Généralités	5
2.2	Compte de résultats	5
2.2.1	Commentaire de l'évolution des charges de personnel	6
2.2.2	Commentaire de l'évolution des charges de biens, services et marchandises	6
2.2.3	Commentaire de l'évolution des revenus des impôts	7
2.3	Investissements	7
3	Résultat	9
3.1	Vue d'ensemble	9
3.2	Résultat du compte global	9
3.2.1	Compte de résultats.....	9
3.2.2	Compte des investissements.....	9
3.2.3	Résultat du financement.....	10
3.3	Résultat du compte général.....	10
3.4	Résultat du financement spécial « Alimentation en eau »	11
3.5	Résultat du financement spécial « Traitement eaux usées ».....	11
3.6	Résultat du financement spécial « Gestion des déchets »	12
4	Compte de résultats	13
4.1	Aperçu du compte de résultats selon les groupes de matières (degré de détail: 2 chiffres au moins)	13
	Aperçu du compte de résultats selon les fonctions (degré de détail: 1 chiffre).....	14
5	Compte des investissements	15
5.1	Aperçu du compte des investissements selon les fonctions	15
6	Etat des capitaux propres	16
6.1	Evaluations	16
6.2	Commentaire des évaluations	16
6.2.1	Financements spéciaux (GM 290).....	16
6.2.2	Préfinancements (GM 293)	16
6.2.3	Excédent ou découvert du bilan (GM 299)	16

7	Indicateurs financiers (résultat total)	17
8	Proposition du conseil communal.....	17
9	Approbation du budget par le Conseil municipal	18
10	Approbation du budget par l'assemblée municipale.....	18

Rapport préliminaire au budget 2017

0 Synthèse

Aucune modification des taxes communales n'est prévue pour 2019. Le Conseil municipal propose les taxes communales suivantes (identiques à 2018) :

Quotité d'impôts		2.14		
Taxe immobilière		1.30	o/oo de la valeur officielle	
Taxe des chiens	CHF	50.—	par chien, moitié prix hors village	
Taxe des eaux (consommation)	CHF	2.10	par m3 d'eau consommée	+ TVA 2.50 %
(taxe de base)	CHF	16.—	par unité locative (locaux d'habitation + mixtes)	+ TVA 2.50 %
	CHF	1.—	par m2 de surface (locaux mixtes)	+ TVA 2.50 %
Taxe d'épuration (consommation)	CHF	10.—	par unité de raccordement (locaux industriels)	+ TVA 2.50 %
(taxe de base)	CHF	3.60	par m3 d'eau consommée	+ TVA 8.00 %
	CHF	21.—	par unité locative (locaux d'habitation + mixtes)	+ TVA 8.00 %
	CHF	-.90	par m2 de surface (locaux mixtes)	+ TVA 8.00 %
	CHF	15.—	par unité de raccordement (locaux industriels)	+ TVA 8.00 %
Taxe des déchets	CHF	80.—	par personne majeure	
	CHF	1.—	par sac de 17 litres	
	CHF	2.—	par sac de 35 litres	
	CHF	4.—	par sac de 65 litres	
	CHF	6.—	par sac de 110 litres	
	CHF	40.—	par container	
Taxe d'exemption du SD			4 % des impôts cantonaux, max. CHF 450.—	
Taxe des chemins	CHF	-.10	par are	
Taxes de séjour	CHF	1.—	par nuitée ou	
	CHF	50.—	par chambre	

Les différents investissements prévus sont commentés sous le point 2.3.

1 Principes relatifs à la présentation des comptes selon le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2)

1.1 Généralités

Le budget 2019 a été établi en application du modèle comptable harmonisé 2 (MCH2), conformément à l'article 70 de la loi sur les communes (LCo; RSB 170.11).

1.2 Amortissements

1.2.1 Patrimoine administratif existant (art. T2-4, al. 1 OCo)

Le patrimoine administratif existant au 1^{er} janvier 2016 a été repris à sa valeur comptable dans le MCH2:

Le patrimoine administratif existant au 31.12.2015 de	CHF 2'062'118.15
est amorti dans un délai de	16 ans
En 2017, comptabilisation d'une participation privée à la viabilisation	
du quartier « Les Oeuchettes » qui faisait partie de l'ancien PA	CHF 36'850.00
Le patrimoine administratif au 31.12.2017 est de	CHF 2'025'268.15

Il est amorti de manière linéaire à partir de l'exercice 2016 et jusqu'à la fin de l'exercice 2031.

Le **taux d'amortissement annuel** qui en résulte est de **6.25%**

Amortissement 2016 (2'062'118.15 / 16)	CHF 128'882.40
Amortissement dès 2017 ((2'025'268.15-128'882.40) / 15)	CHF 126'425.70

1.2.2 Patrimoine administratif : cas particuliers (art. T2-4, al. 2 OCo)

- Patrimoine administratif dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement : amortissement linéaire à raison des attributions au financement spécial « maintien de la valeur » de l'année précédant l'introduction du MCH2

Le patrimoine administratif relatif à l'assainissement des eaux a été complètement amorti en 2017.

1.2.3 Nouveau patrimoine administratif

S'agissant des éléments intégrés dans le patrimoine administratif après l'introduction du MCH2, les amortissements planifiés sont calculés selon les catégories d'immobilisations et les durées d'utilisation (annexe 2 OCo). Le patrimoine administratif est amorti de manière linéaire, en fonction de la durée d'utilisation.

1.2.4 Amortissements supplémentaires (art. 84 OCo)

Des amortissements supplémentaires ne concernent que le **compte général** et sont comptabilisés lorsque, pour l'exercice considéré,

- le compte de résultats enregistre un excédent de revenus, et que
- les amortissements ordinaires sont inférieurs aux investissements nets.

Le compte de résultats prévoyant un excédent de charges, il n'y a pas d'amortissements supplémentaires prévus en 2019.

1.3 Compte des investissements / limite d'inscription à l'actif

Le conseil communal inscrit les dépenses d'investissement au compte de résultats jusqu'à concurrence de 20'000.— francs (*au plus jusqu'aux limites d'inscription à l'actif au sens de l'art. 79a OCo*). Il suit à cet égard une pratique constante.

2 Commentaires

2.1 Généralités

- Le budget 2019 prévoit un excédent de charges du compte général de CHF 136'908.78 (CHF 123'857.28 d'excédent de charges pour le compte global)
- 3 investissements déjà en cours en 2018 sont également prévus en partie en 2019, voir point 2.3
- En ce qui concerne les charges salariales, voir point 2.2.1

2.2 Compte de résultats

Différences dès CHF 5'000.— avec le budget 2018 ainsi que les nouvelles dépenses sont mentionnées)

(les comptes xxxx.3xxx.xx sont des charges alors que les comptes xxxx.4xxx.xx sont des revenus)

Compte	Intitulé	Différence Budget 2018	Différence Comptes 2017	Motif
1110.3631.00	Forfait pour frais d'intervention	+ 420.—	+ 420.—	Forfait pour frais d'intervention de la police cantonale
1400.3320.90	Amortissements planifiés – autres imm. incorporel'es	./ 8'787.40	+ 3'812.60	Adaptation selon les investissements.
1610.3140.00	Assainissement du stand de tir	./ 160'000.—	./ 153'520.—	Travaux effectués en 2018.
2120.3611.00	Part communale aux traitements – degré primaire	+ 18'010.—	./ 1'840.50	Augmentation de notre participation selon outil de calcul du canton.

2120.3632.00	Subventions accordées au Syndicat de l'école des Prés-de-Cortébert	+ 6'030.—	+ 2'309.70	Augmentation selon clé de répartition
2130.3611.00	Part communale aux traitements	+ 10'500.—	./.	Facturation des élèves en sport étude.
2170.3120.01	Combustible	./.	+ 2'146.55	Diminution selon besoins
3410.4260.01	Participation des Bugnenets-Savagnières pour abonnements	+ 600.—	+ 600.—	Changement dans la façon de facturer. Nouveau poste.
5320.3631.60	Assurance sociale PC ; compensation des charges, part comm.	+ 5'008.—	+ 10'590.—	Selon auxiliaire de planification fourni par le canton.
6150.3141.03	Entretien des chemins de montagnes	+ 17'000.—	./.	Augmentation selon les besoins.
7201.3632.00	Subventions accordées au SEBV / charges d'exploitation	./.	./.	Diminution selon budget du SEBV.
7201.3632.01	Subventions accordées au SEBV / FSMV	./.	./.	Diminution selon budget du SEBV.
7301.3130.00	Enlèvement des ordures	./.	./.	Diminution selon années précédentes.
7410.3632.00	Subvention accordée au syndicat d'aménagement des eaux de la Suze	./.	./.	Diminution selon budget du SEBV.
7450.3132.00	Planification des mesures d'urgences en cas de dangers naturels	+ 22'000.—	+ 22'000.—	Selon obligation cantonale et fédérale.
7450.4630.00	Subvention fédérale pour planification des mesures d'urgences en cas de dangers naturels	+ 11'000.—	+ 11'000.—	Subvention fédérale.
9100.4000.00	Impôts sur le revenu – PP	+ 20'000.—	+ 2'643.20	Selon auxiliaire de planification fourni par le canton.
9300.4621.50	Dotations minimales	+ 52'260.—	+ 80'169.—	Selon auxiliaire de planification fourni par le canton.
9300.4622.70	Réduction des disparités, prestation complémentaire	+ 33'430.—	+ 50'283.—	Selon auxiliaire de planification fourni par le canton.

2.2.1 Commentaire de l'évolution des charges de personnel

Les charges salariales ont été budgétées de la manière suivante :

- Conformément aux réglementations cantonales et communales au sujet du personnel, une enveloppe financière est incluse au budget et peut être distribuée suite aux entretiens d'évaluation ; celle-ci est de 1.50% des salaires. Le coût de la vie a été compté à 0.50%.

2.2.2 Commentaire de l'évolution des charges de biens, services et marchandises

Diminution générale de CHF 203'070.— du budget 2019 par rapport au budget 2018. Cette différence provient essentiellement du fait que l'assainissement de la ciberie qui était prévu dans le budget 2018 pour un montant de CHF 240'000.—. L'autre grande différence provient d'une nouvelle charge unique

pour l'élaboration d'une « planification de mesures urgences en cas de dangers naturels » pour un montant de CHF 22'000.—. Les autres différences proviennent des postes suivants :

- Matériel pour votations : ./ CHF 2'000.—
- Produits de nettoyage : + CHF 1'000.—
- Matériel nouveaux compteurs : + CHF 1'000.—
- Frais pour permis de construire – imprimés et publications : + CHF 1'000.—
- Achat de mobilier et machines de bureau : + CHF 2'000.—
- Matériel informatique : ./ CHF 1'000.—
- Combustible : ./ CHF 5'000.—
- Frais pour permis de construire : + CHF 2'500.—
- Téléphones : + CHF 1'500.—
- Enlèvement des ordures : ./ CHF 5'000.—
- Entretien des chemins de montagne : + CHF 17'000.—
- Entretien des bâtiments : + CHF 4'000.—
- Entretien du réseau des fontaines : ./ CHF 4'000.—
- Crédit libre du Conseil municipal : + CHF 1'000.—

2.2.3 Commentaire de l'évolution des revenus des impôts

La base de calcul pour les impôts, qui est l'année 2018, a été mise à jour. Ces montants ont été calculés à l'aide de l'auxiliaire de planification financière fourni par le canton.

Impôts sur le revenu des personnes physiques

- Mise à jour de l'année 2018 en fonction de la deuxième tranche facturée en septembre 2018.
- Diminution de 0.5% et augmentation de 5 contribuables

A noter que le canton préconise une diminution de 0.5% à 1% pour les communes économiquement « faibles ».

Impôts sur la fortune des personnes physiques

- Mise à jour de l'année 2018 en fonction de la deuxième tranche facturée en septembre 2018.
- Pas d'augmentation ni de diminution du taux de croissance mais augmentation de 5 contribuables

A noter que même si le canton préconise une augmentation, la croissance a été revue à la baisse en raison de la conjoncture économique de la commune.

2.3 Investissements

Il n'y a pas de nouvel investissement de prévu en 2019. Trois investissements déjà en cours en 2018 sont reportés en partie sur 2019, à savoir :

Montant crédit eng.	Date crédit eng.	Libellé	Durée de vie	Taux
120 000.00	16.06.14 AM	Chemin pédestre Corgémont-Corté	40	2.50%
100 000.00	12.12.16 AM	Mesures PGEE	80	1.25%
85 000.00	12.12.16 AM	Révision du PAL	10	10.00%

Investissements planifiés à la base du calcul des frais financiers (amortissements, intérêts).

Compte Immo	Année mise en serv.	Année de fin	No° Comptes	Montant crédit eng.	Date crédit eng.	Libellé	No compte amortissement	Solde 01.01.2018	Durée de vie	Taux	Invest. Amort.	Solde 31.12.2018	Invest. 2019	Durée de vie	Taux	Amort.	Solde 31.12.2019	
14010.0000	Routes/voies de communication										31 283.90							
14010.0001	01.01.2017	31.12.2056	3420.5010.00	30 000.00	16.06.14 AM	Remplacement pont du Roset	3420.3300.10	31 283.90	40	2.50%	823.40	30 460.50		40	2.50%	823.40	29 637.10	
14010.1000	Assainissement de l'éclairage public										100 000.00							
14010.1001	01.01.2016	31.12.2035	6150.5010.04			Assainissement de l'éclairage public#1	6150.3300.10	25 564.05	20	5.00%	1 420.25	24 143.80		20	5.00%	1 420.25	22 723.55	
14010.1002	01.01.2017	31.12.2036	6150.5010.04			Assainissement de l'éclairage public#2	6150.3300.10	43 853.45	20	5.00%	2 308.05	41 545.40		20	5.00%	2 308.05	39 237.35	
14010.1003	01.01.2018	31.12.2037	6150.5010.04			Assainissement de l'éclairage public#3	6150.3300.10	30 582.50	20	5.00%	1 529.15	29 053.35		20	5.00%	1 529.15	27 524.20	
14020.0000	Aménagement des eaux										80 000.00							
14020.0001	01.01.2018	31.12.2067	7410.5020.00	100 000.00	07.12.15 AM	Ruisseau du Grabe	7410.3300.20	116 058.55	50	2.00%	0.00	0.00		50	2.00%	0.00	0.00	
			7410.6310.01	-100 000.00		Subvention Canton	7410.3300.20	-116 058.55	50	2.00%								
14020.0002	01.01.2018	31.12.2067	7410.5020.00	1 100 000.00	07.12.15 AM	Ruisseau les Queues	7410.3300.20	1 100 000.00	50	2.00%	1 621.65	78 378.35		50	2.00%	1 621.65	76 756.70	
			7410.6300.00	-550 000.00		Subvention Confédération	7410.3300.20	-550 000.00	50	2.00%								
			7410.6310.00	-470 000.00		Subvention Canton	7410.3300.20	-470 000.00	50	2.00%								
14032.1000	Mesures PGEE										100 000.00							
14032.1001	01.01.2017	31.12.2096	7201.5032.05			Mesures PGEE#1	7201.3300.30	28 996.40	80	1.25%	367.05	28 629.35		80.00	1.25%	367.05	28 262.30	
14060.0000	Biens mobiliers PA										127 366.65							
14060.0001	01.01.2017	31.12.2026	6150.5060.00	100 000.00	12.12.16 AM	Tracteur compact	6150.3300.60	92 366.65	10	10.00%	10 262.98	82 103.67		10	10.00%	10 262.98	71 840.69	
14060.0002	01.01.2018	31.12.2027	2170.5060.00	35 000.00	26.06.17 AM	Equipement cuisines halle polyvalent	2170.3300.60	35 000.00	10	10.00%	3 500.00	31 500.00		10	10.00%	3 500.00	28 000.00	
14290.0000	Autres immobilisations incorporelles																	
14290.0001	01.01.2017	31.12.2026	1400.5290.00	149 000.00	29.03.16 CM	Mensuration officielle	1400.3320.90	97 200.00	10	10.00%	10 800.00	86 400.00		10	10.00%	10 800.00	75 600.00	
14070.0000	PA compte général en cours										226 172.05							
14070.0002	01.01.2019	31.12.2058	3420.5010.01	120 000.00	16.06.14 AM	Chemin pédestre Corgémont-Corté	3420.3300.10	108 794.30	40	2.50%	1 756.65	110 550.95		40	2.50%	3 000.00	117 000.00	
14070.0004	01.01.2019	31.12.2098	7201.5032.05	100 000.00	12.12.16 AM	Mesures PGEE	7201.3300.30	71 000.00	80	1.25%	0.00	71 000.00		71 000.00	80	1.25%	887.50	70 112.50
14070.0007	01.01.2019	31.12.2028	6150.5010.06	15 000.00	09.03.10 CM	PQ parcelle 167	6150.3300.10	7 149.10	10	10.00%	0.00	7 149.10		7 850.90	10	10.00%	1 500.00	13 500.00
14070.0008	01.01.2019	31.12.2028	1400.5290.01	85 000.00	12.12.16 AM	Révision du PAL	1400.3320.90	39 228.65	10	10.00%	7 645.20	46 873.85		38 126.15	10	10.00%	3 812.62	81 187.39

Les investissements prévus seront, dans la mesure du possible, financés par les liquidités.

3 Résultat

3.1 Vue d'ensemble

Vue d'ensemble		Budget 2019	Budget 2018	Comptes annuels 2017
Résultat annuel CR, compte global (GM90)	90	-123'857.28	-348'562.30	-52'527.29
Résultat annuel CR, compte général (GM900)	900	-136'908.78	-337'856.30	-84'474.17
Résultat annuel, financements spéciaux selon législation (GM901)	901	13'051.50	-10'706.00	31'946.88
Revenu de l'impôt des personnes physiques (GM400)	400	1'300'000.00	1'280'000.00	1'308'477.40
Revenu de l'impôt des personnes morales (GM401)	401	34'000.00	34'000.00	35'448.55
Taxe immobilière (GM4021)	4021	110'000.00	110'000.00	108'067.40
Investissements nets (GM 5./6)	5 ./ 6	118'500.00	334'000.00	497'243.83

3.2 Résultat du compte global

3.2.1 Compte de résultats

Charges d'exploitation (GM 30,31,33,35,36,37)	CHF	3'030'964.33
Revenus d'exploitation (GM 40,41,42,43,45,46,47)	CHF	2'921'582.05
Résultat de l'activité d'exploitation	CHF	-109'382.28
Charges financières (GM34)	CHF	66'950.00
Revenus financiers (GM44)	CHF	50'475.00
Résultat provenant de financements	CHF	-16'475.00
Résultat opérationnel	CHF	-125'857.28
Charges extraordinaires (GM38)	CHF	0.00
Revenus extraordinaires (GM48)	CHF	2'000.00
Résultat extraordinaire	CHF	2'000.00
Résultat total, compte de résultats	CHF	-123'857.28

3.2.2 Compte des investissements

Dépenses d'investissement	CHF	118'500.00
Recettes d'investissement	CHF	-

Investissements nets	CHF	118'500.00
-----------------------------	------------	-------------------

3.2.3 Résultat du financement

Autofinancement

Résultat du compte global	90		CHF	-123'857.28
Amortissement du patrimoine administratif	33	+	CHF	210'888.33
Attributions aux fonds et financements spéciaux	35	+	CHF	96'546.00
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	45	-	CHF	-43'847.05
Rectifications, prêts du patrimoine administratif	364	+	CHF	-
Rectifications, participations du patrimoine administratif	365	+	CHF	-
Amortissements, subventions d'investissement	366	+	CHF	-
Attributions aux capitaux propres	389	+	CHF	-
Revalorisation du patrimoine financier	4490	-	CHF	-
Prélèvements sur les capitaux propres	489	-	CHF	-2'000.00
Autofinancement			CHF	137'730.00
<i>Investissements nets:</i>				
Résultat du compte des investissements	5./6		CHF	118'500.00

Résultat du financement			CHF	19'230.00
--------------------------------	--	--	------------	------------------

3.3 Résultat du compte général

Compte général

Charges d'exploitation (GM 30,31,33,35,36,37)	CHF	2'591'538.78
Revenus d'exploitation (GM 40,41,42,43,45,46,47)	CHF	2'472'235.00
Résultat de l'activité d'exploitation	CHF	-119'303.78
Charges financières (GM34)	CHF	55'590.00
Revenus financiers (GM44)	CHF	35'985.00
Résultat provenant de financements	CHF	-19'605.00
Résultat opérationnel	CHF	-138'908.78
Charges extraordinaires (GM38)	CHF	0.00
Revenus extraordinaires (GM48)	CHF	2'000.00
Résultat extraordinaire	CHF	2'000.00
Résultat total, compte de résultats	CHF	-136'908.78

3.4 Résultat du financement spécial « Alimentation en eau »

Alimentation en eau

Charges d'exploitation (GM 30,31,33,35,36,37)	CHF	159'110.00
Revenus d'exploitation (GM 40,41,42,43,45,46,47)	CHF	172'630.00
Résultat de l'activité d'exploitation	CHF	13'520.00
Charges financières (GM34)	CHF	10'200.00
Revenus financiers (GM44)	CHF	2'815.00
Résultat provenant de financements	CHF	-7'385.00
Résultat opérationnel	CHF	6'135.00
Charges extraordinaires (GM38)	CHF	0.00
Revenus extraordinaires (GM48)	CHF	0.00
Résultat extraordinaire	CHF	0.00
Résultat total, compte de résultats	CHF	6'135.00

Alimentation en eau : attribution de CHF 6'135.— au financement spécial. Fortune prévue au bilan à fin 2019 : CHF 160'490.96.

3.5 Résultat du financement spécial « Traitement eaux usées »

Traitement eaux usées

Charges d'exploitation (GM 30,31,33,35,36,37)	CHF	191'485.55
Revenus d'exploitation (GM 40,41,42,43,45,46,47)	CHF	189'217.05
Résultat de l'activité d'exploitation	CHF	-2'268.50
Charges financières (GM34)	CHF	1'160.00
Revenus financiers (GM44)	CHF	9'525.00
Résultat provenant de financements	CHF	8'365.00
Résultat opérationnel	CHF	6'096.50
Charges extraordinaires (GM38)	CHF	0.00
Revenus extraordinaires (GM48)	CHF	0.00
Résultat extraordinaire	CHF	0.00
Résultat total, compte de résultats	CHF	6'096.50

Epuración des eaux : attribution de CHF 6'096.50 au financement spécial. Fortune prévue au bilan à fin 2019 : CHF 233'348.20.

3.6 Résultat du financement spécial « Gestion des déchets »

Gestion des déchets

Charges d'exploitation (GM 30,31,33,35,36,37)	CHF	88'830.00
Revenus d'exploitation (GM 40,41,42,43,45,46,47)	CHF	87'500.00
Résultat de l'activité d'exploitation	CHF	-1'330.00
Charges financières (GM34)	CHF	0.00
Revenus financiers (GM44)	CHF	2'150.00
Résultat provenant de financements	CHF	2'150.00
Résultat opérationnel	CHF	820.00
Charges extraordinaires (GM38)	CHF	0.00
Revenus extraordinaires (GM48)	CHF	0.00
Résultat extraordinaire	CHF	0.00
Résultat total, compte de résultats	CHF	820.00

Enlèvement des déchets : attribution de CHF 820.— sur le financement spécial. Fortune prévue au bilan à fin 2019 : CHF 114'249.64.

4 Compte de résultats

4.1 Aperçu du compte de résultats selon les groupes de matières (degré de détail: 2 chiffres au moins)

	Budget		Budget		Comptes annuels		
	2019		2018		2017		
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
CHARGES							
30	Charges de personnel	315'360.00	-	320'880.00	-	319'153.10	-
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	545'715.00	-	748'785.00	-	500'116.92	-20'242.34
33	Amortissements du patrimoine administratif	210'888.33	-	221'611.30	-	240'517.13	-
34	Charges financières	66'950.00	-	58'835.00	-	52'059.25	-
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	96'546.00	-	96'546.00	-	96'546.00	-
36	Charges de transfert	1'862'455.00	-	1'837'340.00	-	1'876'778.95	32'483.91
37	Subventions à redistribuer	-	-	-	-	-	-
38	Charges extraordinaires	-	-	-	-	-	-
39	Imputations internes	86'555.00	-	82'740.00	-	80'460.80	-
3	TOTAL DES CHARGES	3'184'469.33	0.00	3'366'737.30	0.00	3'165'632.15	12'241.57
REVENUS							
40	Revenus fiscaux	32'000.00	1'513'000.00	32'000.00	1'493'000.00	28'819.95	1'654'715.40
41	Revenus régaliens et de concessions	-	32'000.00	-	32'000.00	-	32'206.00
42	Taxes	-	452'450.00	-	456'050.00	-4'848.50	452'026.49
43	Revenus divers	-	-	-	-	-	-
44	Revenus financiers	-	50'475.00	-	45'010.00	-	41'889.85
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	43'847.05	-	43'880.00	-	88'476.75
46	Revenus de transfert	-	912'285.00	-	895'495.00	-2'215.50	767'857.65
47	Subventions à redistribuer	-	-	-	-	-	-
48	Revenus extraordinaires	-	2'000.00	-	2'000.00	-	4'986.30
49	Imputations internes	-	86'555.00	-	82'740.00	-	80'460.80
4	TOTAL DES REVENUS	32'000.00	3'092'612.05	32'000.00	3'050'175.00	21'755.95	3'122'619.24
CLÔTURE							
90	Clôture du compte de résultats	13'051.50	136'908.78	4'380.00	352'942.30	31'946.88	84'474.17
9	COMPTES DE CLÔTURE	13'051.50	136'908.78	4'380.00	352'942.30	31'946.88	84'474.17
TOTAL		3'229'520.83	3'229'520.83	3'403'117.30	3'403'117.30	3'219'334.98	3'219'334.98
Excédent de charges							
Excédent de revenus							

Aperçu du compte de résultats selon les fonctions (degré de détail: 1 chiffre)

	Budget 2019		Budget 2018		Comptes annuels 2017	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	281'540.00	11'850.00	284'000.00	12'840.00	287'915.90	12'794.85
	-	269'690.00	-	271'160.00	-	275'121.05
1 Ordre et sécurité publics, défense	65'002.60	36'500.00	307'055.00	112'500.00	68'562.75	36'807.95
	-	28'502.60	-	194'555.00	-	31'754.80
2 Formation	759'380.00	110'850.00	728'280.00	111'525.00	796'774.65	115'846.00
	-	648'530.00	-	616'755.00	-	680'928.65
3 Culture, sports et loisirs, Eglises	45'773.40	2'950.00	49'528.90	4'550.00	31'699.80	2'312.00
	-	42'823.40	-	44'978.90	-	29'387.80
4 Santé	3'000.00	-	3'000.00	-	809.20	-
	-	3'000.00	-	3'000.00	-	809.20
5 Sécurité sociale	914'160.00	331'000.00	901'920.00	331'000.00	875'020.15	321'766.45
	-	583'160.00	-	570'920.00	-	553'253.70
6 Transports et télécommunications	206'940.43	6'500.00	183'895.00	6'500.00	212'072.67	10'624.08
	-	200'440.43	-	177'395.00	-	201'448.59
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	527'168.70	476'837.05	527'951.00	478'521.00	555'815.19	502'701.76
	-	50'331.65	-	49'430.00	-	53'113.43
8 Économie publique	7'000.00	40'000.00	7'000.00	40'000.00	11'071.60	40'831.75
	33'000.00	-	33'000.00	-	29'760.15	-
9 Finances et impôts	419'555.70	2'213'033.78	410'487.40	2'305'681.30	405'892.65	2'201'949.72
	1'793'478.08	-	1'895'193.90	-	1'796'057.07	-
TOTAL	3'229'520.83	3'229'520.83	3'403'117.30	3'403'117.30	3'245'634.56	3'245'634.56

Excédent de dépenses

Excédent de recettes

6 Etat des capitaux propres

L'état des capitaux propres présente les causes des changements intervenus dans les capitaux propres. La réévaluation de différents éléments du patrimoine financier pourrait entraîner des changements dans les réserves liées à l'évaluation.

6.1 Evaluations

Etat des capitaux propres prévisibles

Capitaux propres au 1.1.2019		CHF	Changements intervenus pendant l'exercice 2019		Motifs de la diminution (-)		Capitaux propres au 31.2.2019	
			Motifs de l'augmentation (+)		CHF		CHF	
29	Capitaux propres						29	Capitaux propres
290	Financements spéciaux		9010	Attributions aux FS, capitaux propres	9011	Prélèvement sur les FS, capitaux propres	290	Financements spéciaux
29001	FS «Alimentation en eau»	154'355.96	9010		9011.1		29001	FS «Alimentation en eau»
29002	FS «Traitement eaux usées»	227'251.70	9010		9011.2		29002	FS «Traitement eaux usées»
29003	FS «Gestion des déchets»	113'429.64	9010		9011.3		29003	FS «Gestion des déchets»
293	Préfinancements		3893	Attributions aux préfinancements des capitaux propres	4893	Prélèvements sur les préfinancements des capitaux propres	293	Préfinancements
29300	FS "Sortie du CM"	9'172.40	3893	Idem	4893	Idem	29300	Compte général
29302	Traitement des eaux usées, maintien de la valeur	61'985.25	3510	Idem	4510	Idem	29302	Traitement des eaux usées, maintien de la valeur
299	Excédent/découvert du bilan	1'040'861.61	2990	Résultat annuel Excédents	29900	Résultat annuel Déficit	299	Excédent/découvert du bilan
						136'908.78		
								903'952.83

6.2 Commentaire des évaluations

6.2.1 Financements spéciaux (GM 290)

Tous les financements spéciaux ont encore un patrimoine prévu à fin 2019. Les comptes autofinancés, restent tout à fait viables.

6.2.2 Préfinancements (GM 293)

Il s'agit là du financement spécial pour la course de Conseil municipal. Le but étant de répartir la charge de la course du Conseil ayant lieu tous les 4 ans à la fin de chaque mandat. Pas d'attribution prévue en 2019.

6.2.3 Excédent ou découvert du bilan (GM 299)

Le budget prévoit un excédent de charges du compte général de CHF 136'908.78 à fin 2019.

A cet effet, il y a lieu de signaler que la fortune à fin 2019 est prévue à CHF 903'952.83. La situation n'est pas encore critique mais il y a quand même lieu de faire preuve de prudence les années à venir à la vue de la diminution des entrées fiscales.

7 Indicateurs financiers (résultat total)

Le programme actuel ne permet pas encore le calcul des indicateurs financiers selon MCH2.

8 Proposition du conseil communal

- a) Approbation de la quotité d'impôt applicable aux impôts communaux
- b) Approbation de la quotité d'impôt applicable à la taxe immobilière
- c) Approbation du budget 2019, qui se compose comme suit:

		Charges	Revenus
Compte global	CHF	3'097'914.33	2'974'057.05
Excédent de charges / de revenus	CHF	-	123'857.28
Compte général	CHF	2'647'128.78	2'510'220.00
Excédent de charges / de revenus	CHF	-	136'908.78
FS Alimentation en eau	CHF	169'310.00	175'445.00
Excédent de charges / de revenus	CHF	6'135.00	-
FS Traitement eaux usées	CHF	192'645.55	198'742.05
Excédent de charges / de revenus	CHF	6'096.50	-
FS Gestion des déchets	CHF	88'830.00	89'650.00
Excédent de charges / de revenus	CHF	820.00	-

9 Approbation du budget par le Conseil municipal

Il est proposé à l'assemblée communale/au parlement d'approuver le budget.

Lors de sa séance du 30 octobre 2018 le Conseil municipal a approuvé le présent budget 2019 et le recommande à l'approbation par l'assemblée municipale.

Cortébert, le 30 octobre 2018

Au nom de Conseil municipal
de Cortébert

Le Président :

La Secrétaire :

L'administratrice des finances :

M. Bühler

C. Juillerat

C. Juillerat

10 Approbation du budget par l'assemblée municipale

L'assemblée municipale de Cortébert a approuvé le budget 2019 en date du 10.12.2018 conformément à la proposition du conseil communal du 30.10.2018.

Cortébert, le 10 décembre 2018

Au nom de l'assemblée municipale
de Cortébert

Le Président :

La Secrétaire :

M. Heiniger

C. Juillerat